

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.06.2020

Numéro de version 1.0

Révision: 15.06.2020

*** 1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise****Identificateur de produit****Nom du produit:** TJ Pro Magenta**Code du produit:** 999509**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Encres d'imprimerie**Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité**

Avery Dennison

Willem Einthovenstraat 11

2342 BH Oegstgeest - The Netherlands

T +31 85 000 20 77

central.sales@eu.averydennison.com

Producteur/fournisseur:

Avery Dennison

250 Chester Street

Painesville, OH 44077

USA

Service chargé des renseignements: reflective.product.compliance@averydennison.com**Numéro d'appel d'urgence:**

CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

CHEMTREC Switzerland: +(41)- 435082011

2 Identification des dangers**Classification de la substance ou de la préparation****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Repr. 2 H361f Susceptible de nuire à la fertilité (causant une atrophie testiculaire).

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.**Pictogrammes de danger**

GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Attention**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

2-Propenoic acid, 2-[2-(ethenyloxy)ethoxy]ethyl ester

oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

Neopentylglycol(PO)2 Diacrylate

propylidynetriméthanol, ethoxylated, esters with acrylic acid

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité (causant une atrophie testiculaire).

(suite page 2)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.06.2020

Numéro de version 1.0

Révision: 15.06.2020

Nom du produit: TJ Pro Magenta

(suite de la page 1)

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Pas d'autres informations disponibles.**3 Composition/informations sur les composants****Préparations****Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**

| | | |
|-------------------|---|---------------|
| CAS: 86273-46-3 | 2-Propenoic acid, 2-[2-(ethenyloxy)ethoxy]ethyl ester | ≥ 50 - ≤ 100% |
| | Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412 | |
| CAS: 75980-60-8 | oxyde de diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine | 10 - 25% |
| EINECS: 278-355-8 | Repr. 2, H361f | |
| CAS: 84170-74-1 | Neopentylglycol(PO)2 Diacrylate | ≥ 2,5 - ≤ 10% |
| | Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1, H317 | |
| CAS: 2399-48-6 | Tetrahydrofurfuryl Acrylate | ≥ 2,5 - < 10% |
| | Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319 | |
| CAS: 28961-43-5 | propylidynetrimethanol, ethoxylated, esters with acrylic acid | ≥ 2,5 - < 10% |
| | Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 | |

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**4 Premiers secours****Description des premiers secours****Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.**Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.**Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.06.2020

Numéro de version 1.0

Révision: 15.06.2020

Nom du produit: TJ Pro Magenta

(suite de la page 2)

Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.**6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.**Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage**Manipulation:****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.**Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.**Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.**Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.**Contrôles de l'exposition****Équipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.06.2020

Numéro de version 1.0

Révision: 15.06.2020

Nom du produit: TJ Pro Magenta

(suite de la page 3)

Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Indications générales****Aspect:**

| | |
|------------------------|-----------------|
| Forme: | Liquide |
| Couleur: | Magenta |
| Odeur: | Caractéristique |
| Seuil olfactif: | Non déterminé. |

valeur du pH: Non déterminé.

Changement d'état

| | |
|---|----------------|
| Point de fusion/point de congélation: | Non déterminé. |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Non déterminé. |

Point d'éclair Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

Température de décomposition: Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

| | |
|--------------------|----------------|
| Inférieure: | Non déterminé. |
| Supérieure: | Non déterminé. |

Pression de vapeur: Non déterminé.

| | |
|----------------------------|-----------------|
| Densité: | Non déterminée. |
| Densité relative | Non déterminé. |
| Densité de vapeur: | Non déterminé. |
| Taux d'évaporation: | Non déterminé. |

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.06.2020

Numéro de version 1.0

Révision: 15.06.2020

Nom du produit: TJ Pro Magenta

(suite de la page 4)

Viscosité:**Dynamique:** Non déterminé.**Cinématique:** Non déterminé.**VOC (CE)** < 0,00 %**VOCV (CH)** < 0,00 %**Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité**Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus**11 Informations toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

Effet primaire d'irritation:**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité pour la reproduction**

Susceptible de nuire à la fertilité (causant une atrophie testiculaire).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**12 Informations écologiques****Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Comportement dans les compartiments de l'environnement:****Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Effets écotoxiques:****Remarque:** Nocif pour les poissons.

(suite page 6)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.06.2020

Numéro de version 1.0

Révision: 15.06.2020

Nom du produit: TJ Pro Magenta

(suite de la page 5)

Autres indications écologiques:**Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
 Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
 Nocif pour les organismes aquatiques.

Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**13 Considérations relatives à l'élimination****Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Emballages non nettoyés:****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**14 Informations relatives au transport****Numéro ONU****ADR, ADN, IMDG, IATA** néant**Désignation officielle de transport de l'ONU****ADR, ADN, IMDG, IATA** néant**Classe(s) de danger pour le transport****ADR, ADN, IMDG, IATA****Classe** néant**Groupe d'emballage****ADR, IMDG, IATA** néant**Dangers pour l'environnement:**

Non applicable.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

néant

15 Informations réglementaires**Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité sont à respecter.

Directive 2012/18/UE**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3**Prescriptions nationales:****Classement des liquides pouvant polluer les eaux:** classe A (Classification propre)**VOC (CE)** < 0,00 %

(suite page 7)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.06.2020

Numéro de version 1.0

Révision: 15.06.2020

Nom du produit: TJ Pro Magenta

(suite de la page 6)

VOCV (CH) < 0,00 %**Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité (causant une atrophie testiculaire).

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

* **Données modifiées par rapport à la version précédente**